



*Assemblée Générale section Pétanque
18 – 11 -2022
Rapport d'orientation*

Comme il a été dit dans le rapport d'activité, l'année boulistique 2022 s'est déroulée à peu près normalement mais nous avons tout de même constaté une moindre participation de compétiteurs aux diverses manifestations organisées. Les effets du Covid se sont encore faits sentir et de nombreux joueurs ont parfois hésité ou renoncé à se déplacer.

Ainsi notre concours Triplettes vétérans n'a rassemblé que 60 équipes contre plus de 90 habituellement. Le Qualificatif Doublettes mixtes que le comité nous avait confié a rassemblé moins d'équipes que prévu. Le comité a d'ailleurs été obligé d'annuler d'autres qualificatifs de secteur par manque d'inscriptions.

En cette année 2022, nous avons eu le plaisir d'organiser 2 nouvelles compétitions :

- un concours interdépartemental et le régional Triplettes mixtes les 24 et 25 juin, Cette compétition prévue en 2020 sur 3 jours a dû être annulée 2 fois à cause du Covid. Heureusement cette année, elle a pu avoir lieu mais les inscriptions moins nombreuses que prévues nous ont amené à supprimer le dimanche. Le résultat financier que l'on craignait être négatif s'est malgré tout avéré légèrement positif.
- Le Challenge Leroy qui a connu un réel succès en septembre.

Merci aux membres du comité et à Joseph Derennes en particulier d'avoir fait confiance à notre club. Merci aussi de nous avoir laissé la totalité du bénéfice du régional contrairement à l'accord qui prévoyait un partage à 50%.

Manifestations 2023

La journée des présidents s'est tenue samedi 29 octobre à Chartres de Bretagne. Annette Lagrille et Jean Visseiche représentaient notre club.

Sont reconduits :

- le samedi 10 juin le régional Triplettes mixtes avec 128 équipes maximum. Avec ce régional, une épreuve est prévue pour les jeunes (minimes et cadets) dont les modalités restent à définir.
- la veille, vendredi 9 juin le concours interdépartemental Triplette mixtes
- le jeudi 15 juin, notre concours vétérans Triplettes

La proximité de ces 3 manifestations va nous permettre de limiter le travail de préparation des terrains et de faciliter la restauration.

- le samedi 29 avril le Qualificatif de secteur Doublettes mixtes
- le jeudi 21 septembre le Challenge Leroy, concours en Doublette

Le Championnat des clubs

On en a déjà parlé un peu depuis cet été mais c'est désormais officiel, le championnat des clubs vétérans évolue avec la décision d'augmenter à 9 (au lieu de 7) le nombre d'équipes dans chaque groupe. Chaque équipe aura ainsi 2 matchs de plus à disputer dans la saison qui se terminera dès lors dans la 2ème quinzaine de septembre.

Cette décision a aussi eu pour conséquence des montées en division supérieure plus importantes qu'à l'habitude et vraisemblablement moins d'équipes à concourir en 5ème division. Pour notre club, bien que n'ayant pas terminé 1ère ou 2ème de leur groupe, l'équipe 3 monte en 2ème division et les équipes 4, 5 et 6 montent en 3ème division pour rejoindre l'équipe 2. Nous aurons ainsi pour cette année 2023, 1 équipe en 1ère division, 1 en 2ème et 4 en 3ème.

Engagerons-nous à nouveau 7 équipes vétérans en championnat ? Il est trop tôt pour se prononcer. Tout va dépendre du nombre d'adhérents qui vont renouveler leur licence et qui souhaiteront jouer en Championnat. Si c'était le cas, notre future équipe 7 jouerait en 4ème division puisqu'elle a fini 1ère de son groupe cette année en 5ème division. Comme cela a déjà été dit depuis plusieurs années, le souhait de vouloir jouer en championnat ne constitue pas une certitude de faire partie d'une équipe, ce sont les capitaines avec l'appui du bureau qui composeront et proposeront leur équipe.

Le règlement du championnat des clubs n'a pas évolué et nous le regrettons. Le comité avait évoqué la possibilité pour un joueur, titulaire ou remplaçant, de pouvoir jouer un match (nous aurions plutôt préféré 2 matchs) dans une équipe de division supérieure avec un retour possible dans sa division inférieure. Ce point non validé est un frein à un engagement maximum d'équipes en championnat car le risque de voir une équipe obligée de déclarer forfait par manque d'un joueur est accru. En 2022, pour diverses raisons, nos équipes 2 et 7 ont eu de grosses difficultés pour certains matchs. Nous allons réitérer cette demande au prochain congrès qui se tiendra fin novembre.

Le bureau souhaite le ré-engagement de l'équipe féminine et nous espérons disposer d'au moins 5 joueuses partantes. Au niveau du règlement, un bilan de sa modification en 2022 avec la suppression de l'épreuve de Tir est en cours. Là aussi, le comité a émis l'idée de ré-introduire un nouveau Tête à Tête en même temps que la triplette pour la 4ème joueuse. Nous sommes très favorable à cette proposition qui nous l'espérons aboutira.

Pour l'équipe open, il ne devrait pas y avoir de problème, 9 seniors étaient disponibles cette année et c'est la première année où l'équipe, qui a aussi bénéficié du renfort de Tyméo cadet, n'a pas eu besoin de faire appel à des vétérans.

Pour les jeunes, nous devrions pouvoir constituer au moins 1 équipe cadets et 2 équipes minimales.

L'engagement en coupes

Pour les équipes engagées dans les différentes coupes (France, promotion, vétérans, open), l'an dernier le bureau avait modifié la façon de faire en décidant de s'appuyer sur les équipes de Championnat avec leurs capitaines respectifs. Cela a donné satisfaction,

cette façon de procéder beaucoup plus simple sera vraisemblablement reconduite cette année.

L'école de pétanque

Point important pour notre club, avec l'investissement notamment d'Yvon Tréché, membre de notre bureau, cette année 2022 a vu la **création d'une école de pétanque** destinée à promouvoir la pratique de notre sport auprès des jeunes. Pour cette nouvelle campagne, ce sont maintenant 15 jeunes qui s'entraînent le dimanche matin. Nos 3 encadrants (Yvon, René Ermel, Xavier) vont poursuivre leur formation afin d'obtenir le Brevet Fédéral de niveau 1. Pour assurer la pérennité de notre école, il est en effet indispensable qu'au moins un des encadrants obtienne ce diplôme sous les 2 ans. Avec l'augmentation du nombre de jeunes et la moindre disponibilité de Xavier Hallier qui devra vraisemblablement assurer des arbitrages les week-ends, il serait souhaitable qu'au moins 1 ou 2 autres de nos adhérents rejoignent l'équipe d'encadrement. Appel est donc lancé aux adhérents volontaires.

Le renouvellement des adhésions et des licences

Il est prévu ce mardi 29 novembre de 17 à 19 H à la salle Tryskell, rue des sports. Les membres du bureau vous attendent nombreux. Comme habituellement, vous devrez à cette occasion nous remettre :

- votre bulletin d'adhésion à l'Union Sportive en ayant bien soin d'indiquer pour les vétérans licenciés votre souhait ou non de participer ou non au championnat des clubs en tant que titulaire ou remplaçant. Le fait de ne pas être disponible pour au moins 2 ou 3 rencontres au moment de cet engagement doit inciter à s'inscrire plutôt remplaçant.
- votre chèque : 35 € pour les licenciés, 22 € pour les loisirs, 13 € pour les jeunes de moins de 18 ans.
- pour les licenciés, le document assurance MMA
- pour les licenciés, l'attestation Questionnaire médical ou le certificat médical. Attention, ce certificat n'étant valable que pour 3 années, beaucoup d'entre nous (39 personnes – la liste est à votre disposition et affichée au boulodrome) devront le refaire. Nous vous conseillons d'attendre le 1er décembre pour aller voir votre médecin de façon à ce qu'il prenne bien effet à partir de l'année 2023. Merci de le donner ultérieurement dès que vous l'aurez à Annette Lagrille ou Gérard Durand
- pour les licenciés, votre licence 2022 avec l'étui.
- Pour les nouveaux licenciés, une photo d'identité, une copie de la carte d'identité et un certificat médical obligatoire.

En complément

Depuis son origine, notre club accueille licenciés et joueurs en loisir et nous y tenons. Aussi nos entraînements des mardi, jeudi et samedi mêlent les uns et les autres avec un tirage au sort entre tout le monde au démarrage de 14 H. Après la pause de 16 H, rappelons qu'a été autorisé, et ceci a été revalidé au dernier bureau, la possibilité pour des joueurs qui souhaitent jouer ensemble de ne pas participer au nouveau tirage au sort. De même, après la connaissance de la composition des équipes de championnat en janvier et afin de bien préparer les futurs matchs officiels, les capitaines ont la possibilité de

regrouper leurs joueurs et de disputer des rencontres entre eux ou avec une autre équipe dès 14 H en ne participant pas au tirage au sort. Afin de ne pas perturber les autres joueurs présents, comme cela a été ressenti par certains l'an passé, ces rencontres seront dans la mesure du possible, prévues à l'avance et annoncées par affichage.

Pour ceux qui le souhaitent, des entraînements sont aussi possibles les lundi et vendredi après-midi à condition d'en faire part au préalable à un membre du bureau qui dispose de la clé du boulodrome.

Les seniors s'entraînent le jeudi soir de 20 H à 22 H, ils acceptent avec plaisir les vétérans qui le souhaitent.

Cette dernière année, on a entendu ou vu des comportements parfois agressifs entre certaines personnes, ceci n'est pas admissible. Nous rappelons très fort que les entraînements et rencontres officielles doivent se dérouler dans le respect des partenaires et adversaires et dans un esprit de tolérance et de camaraderie avec la maîtrise du verbe. Nous rappelons aussi qu'il n'est pas normal de laisser un joueur, par exemple arrivé en retard après le tirage, seul pendant un long moment sans la possibilité de rentrer dans une équipe.

Un certain nombre de nos adhérents licenciés participent aux concours organisés par les différents clubs du département, les inscriptions étant d'ailleurs faites par le bureau, nous souhaiterions, comme cela se faisait il y a quelques années, que les équipes remontent leurs résultats (nombre de victoires) auprès d'Annette Lagrille de façon à mieux suivre les performances de notre club.

Le nouveau bureau aura à prendre de nouvelles décisions concernant nos tenues de compétition. En effet, les commandes successives de polos et vestes font que des joueurs d'une même équipe n'ont pas toujours exactement la même tenue alors que l'homogénéité parfaite est demandée notamment pour les équipes de coupe et les rencontres avec présence d'un arbitre (open et féminine). A ce propos, nous allons demander au comité de considérer comme homogènes les tenues qui ont strictement les mêmes couleurs et les mêmes logos.

Au niveau de nos installations de jeux, le nouveau Bloc sanitaire demandé l'an passé est en cours d'installation, Il permettra d'accueillir dans de meilleures conditions les joueurs et joueuses lors de nos différentes manifestations notamment les équipes mixtes pour lesquelles, un manque cruel de toilettes se faisait sentir. Nous renouvelons notre demande d'agrandissement du parking P3 de façon à pouvoir disposer d'un peu plus de terrains nécessaires à l'organisation de grandes compétitions.

Pour terminer ce rapport, nous tenons à remercier vivement le président et le conseil d'administration de l'Union Sportive, Mr le Maire, l'adjointe aux associations et Loïc Lemaître chargé des sports qui nous ont toujours apporté leur soutien. Transmettez Mr le Maire nos remerciements aux agents de vos services techniques que nous sollicitons plusieurs fois dans l'année que ce soit pour l'entretien du parking P3 ou pour amener et récupérer les différents matériels nécessaires à l'organisation de nos manifestations (barrières, tables, chaises, rallonges électriques..). Avec l'appui de plusieurs de nos bénévoles, tout se passe parfaitement et dans la bonne humeur.

Un grand merci aussi à nos sponsors : Agence Ecos de Pacé, La Florentine, Bretic et à tous nos adhérents bénévoles qui répondent toujours présents pour apporter leur aide aux membres de notre bureau.